



## Journal d'informations municipales de CHÂTILLON-EN-DIOIS Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise, Les Nonières

### Un point de compostage de proximité mis en place

À l'initiative de la communauté de communes du Diois (CCD), un site de compostage a été installé en bordure du parking des Chaussières (parking à proximité du camping). Une convention a été signée entre la CCD et la commune de Châtillon-en-Diois, qui de son côté a reçu l'accord de bénévoles pour en être responsables : Jenny Cahen et Vivien Autissier seront les référents auprès de la Commune. Dans le conseil communal, c'est Huguette Maillefaud qui assure le suivi avec Martine Vincent.



Pour l'installation le 7 janvier 2021, Isabelle Czekajewski animatrice "tri et prévention déchet" a d'abord assuré une séance de présentation en salle devant les référents, ainsi que Martine Vincent et Nicolas Faivre D'Arcier. Elle a détaillé le processus de compostage et indiqué les soins à apporter au site.

Ensuite l'équipe s'est déplacée sur les lieux pour installer les bacs :

- Le bac d'apport au centre
- Le bac à copeaux de bois à gauche
- Le bac de maturation du compost à droite.



Désormais les Châtillonnais intéressés peuvent venir déposer leurs déchets compostables, après avoir bien compris le mode d'emploi : que peut-on y apporter, comment on fait. Rien de compliqué ! Mais une procédure à suivre pour arriver à un bon compost...

Si l'expérience est concluante, la commune pourra envisager de mettre en place un autre point.

*Merci de consulter le mode d'emploi page 2 et de suivre les instructions sur place.*

## Un composteur partagé est installé sur le parking des Chaussières à Châtillon A la disposition de tous, 24h/24, 7j/7



Restes de repas  
d'origine végétale



Marc de café,  
filtres, sachets de thé



Fruits et légumes  
abîmés et épluchures



Fruits  
à coques  
broyés



Coquilles  
d'oeuf  
broyées



Essuie-tout,  
papier non  
imprimé



Qu'est-ce que je peux mettre dedans ?

Mettre en petits bouts les apports facilite le compostage !



Restes de  
viandes et  
de poisson



Litières  
d'animaux et  
excréments



Filtres de  
cigarettes



Laitage



Huiles et  
sauces



Sacs plastiques  
même  
bio-dégradables



Papiers  
imprimés



Branches, tontes,  
feuilles

Qu'est-ce que je ne dois pas mettre dedans ?

Comment dois-je faire pour déposer mes biodéchets ?

- Je vide mon seau dans le bac d'apport (c'est marqué sur le bac correspondant)
- J'ajoute un petit peu de matière sèche (dans le bac d'à côté du bac d'apport, c'est marqué sur le bac correspondant)
- Je donne un coup de griffe (fixée dans le bac d'apport) pour mélanger et aérer

A qui m'adresser si j'ai des questions ou si je veux donner un coup de main ?



Jenny et Vivien sont les 2 référents du site de Châtillon. Ils vérifient qu'il n'y a pas d'erreurs dans les apports, les mélangent et assurent un bon équilibre des matières pour qu'un bon compost soit obtenu.

Jenny : 06 17 05 17 66

Vivien : 06 65 09 21 49

Si possible une rencontre sera organisée sur place dès les beaux jours revenus, occasion d'échanger sur les premiers temps de fonctionnement, poser des questions et discuter de l'organisation.

## Prévention contre les violences sexuelles et sexistes

Le groupement de gendarmerie de la Drôme et l'Union des pharmaciens d'officine de la Drôme se sont associés pour lancer une campagne de prévention. En zone rurale les gendarmes sont en première ligne pour recevoir des victimes de violences sexuelles et sexistes. Les pharmaciens sont à même d'apporter un concours précieux car les victimes peuvent se confier assez facilement à eux.

C'est ainsi que la gendarmerie a distribué dans les pharmacies des sachets portant d'un côté les numéros d'appel utiles et de l'autre le circuit d'alerte pour porter plainte éventuellement à partir d'un pharmacien.



M. Sennane a reçu ces sachets des mains du major David Sinoquet représentant la communauté de brigades du Diois, en présence de Martine Charmet et Bernard Buis, conseillers départementaux et d'Eric Vanoni, maire de Châtillon-en-Diois.

C'est là une initiative importante pour faciliter les signalements, apporter de l'aide aux victimes et aussi aux personnes violentes, mais aussi exercer des suites judiciaires lorsque cela est nécessaire.

Les liens modernes (Facebook, Twitter, QR code de la brigade numérique de la gendarmerie) ne sont pas oubliés.

Le 22 janvier 2021, notre pharmacien Nabil



### Gendarmerie 17

Victime ou témoin de violences au sein du couple  
**3919**

Situation d'urgence, vous ne pouvez pas parler  
**114 par SMS**

Enfant, jeune, parent en difficulté  
**119**

Peur de devenir violent  
**08 019 019 11**



Pour les femmes victimes de violences, signalons aussi l'action de l'association "Les Chouettes" qui tient des permanences à Die pour accompagner les femmes victimes de violences.

Tél. 06 81 97 15 81 ou 06 87 88 57 80.  
Permanences 2<sup>e</sup> jeudis du mois de 9h30 à 12h  
au 200 Avenue de la Clairette à Die.

## 7 janvier 2021, départ de Samia Meziane de la Mairie

Depuis 3 ans Samia était en congé de La Poste pour occuper une place au secrétariat de la Mairie. Chargée de l'accueil, un accueil particulièrement souriant et apprécié des visiteurs, elle s'occupait de diverses et nombreuses tâches comme par exemple l'état civil ou les formalités d'urbanisme.

Samia a souhaité rejoindre La Poste et le conseil municipal a tenu à la remercier. Eric Vanoni lui a remis un cadeau et tout le conseil lui a souhaité une bonne continuation.



### Associations, demandes de subvention :

Les demandes de subventions doivent être adressées à la Mairie avant le 17 février.

Merci de joindre un justificatif de la demande et un bref rapport sur l'activité et le budget de l'association.

**IMPORTANT**

### Des nouvelles du Club de l'Adoux

Suite à l'Assemblée Générale du 30/11/2020 par échange postal, le club de l'ADOUX/UNRPA a reconstitué son Conseil d'Administration.

#### *Ont été élus :*

Martine AUDEMAR-TORTA  
Bernadette AUDRA  
Marie-Jo BAUDE  
Serge BAUDE  
Yolande CHAIX  
Patricia MARTIN

Roland MARTIN  
Colette MOREAU

Le Conseil d'Administration a ensuite élu son Bureau le 06/01/2021 :

#### *Sont élus à l'unanimité :*

Président : Serge BAUDE  
Vice-Présidente : Bernadette AUDRA  
Trésorière : Patricia MARTIN  
Secrétaire : Yolande CHAIX

*Les activités restent suspendues et reprendront dès que l'état sanitaire le permettra.*



## Travaux au sommet à la mairie

Pendant qu'à l'intérieur de la mairie les murs, les planchers et les plafonds se retrouvent dénudés, l'échafaudage atteint maintenant le sommet de la tour de l'horloge. Enfin cela dépend ; il y a plusieurs sons de cloche pour parler de cette tour : tour de l'horloge, beffroi. Il y a bien une horloge, mais aussi une cloche ! Historiquement, un beffroi

dans les villes du Moyen-âge est le symbole des libertés communales obtenues du seigneur. Sa tour abrite une cloche. À Châtillon, la tour a été construite et terminée en 1725. La cloche a dû être refondue en 1739 pour un prix de 72 livres. Elle a été baptisée "Marie-Marguerite" le 17 mai 1739 par le curé de Châtillon (voir l'acte de baptême ci-dessous).

Benediction de la cloche de l'horloge de Châtillon, refondue depuis peu de jours. Le dix neuvième mai mille sept cents trente neuf, Dans l'église paroissiale de Châtillon, je soussigné curé du lieu par commission de Mr le grand vicaire du Diocèse de Die, (à l'absence de monseigneur l'évêque) j'ai béni la sus-dite cloche, avec les cérémonies accoutumées, laquelle a été nommée Marie Marguerite par Mr maître Joseph Glane Lieutenant de la judicature mage de Die, comme parrain à cette bénédiction a aussi été présente demoiselle Marie Acarias fille de Sieur Etienne notaire, comme marraine. Ainsi je certifie avec les parrain et marraine et les soussignés présents.

1739

Girard

Archives  
départementales de  
la Drôme  
Date: 1718-1739  
Cote 5Mi 190/R2

### Transcription :

Bénédition de la cloche de l'horloge de Châtillon refondue depuis peu de jours.

Le dix neuvième mai mille sept cents trente neuf.

Dans l'église paroissiale de Châtillon, je soussigné curé du lieu par commission de Mr Legrand vicaire du Diocèse de Die, (en l'absence de monseigneur l'évêque), j'ai béni la sus-dite cloche, avec les cérémonies accoutumées, laquelle suivant .... coutume a été nommée Marie Marguerite par Mr maître Joseph Glane Lieutenant de la judicature mage de Die, comme parrain. À cette bénédiction a aussi été en présence de mademoiselle Marie Acarias fille de Sieur Etienne notaire, comme marraine. Ainsi je certifie avec les parrain et marraine et les sous-signés présents .....

Signé Girard

Pour certains la tour serait solide et ne nécessiterait pas de gros travaux ; pour d'autres il y aurait péril en la demeure.

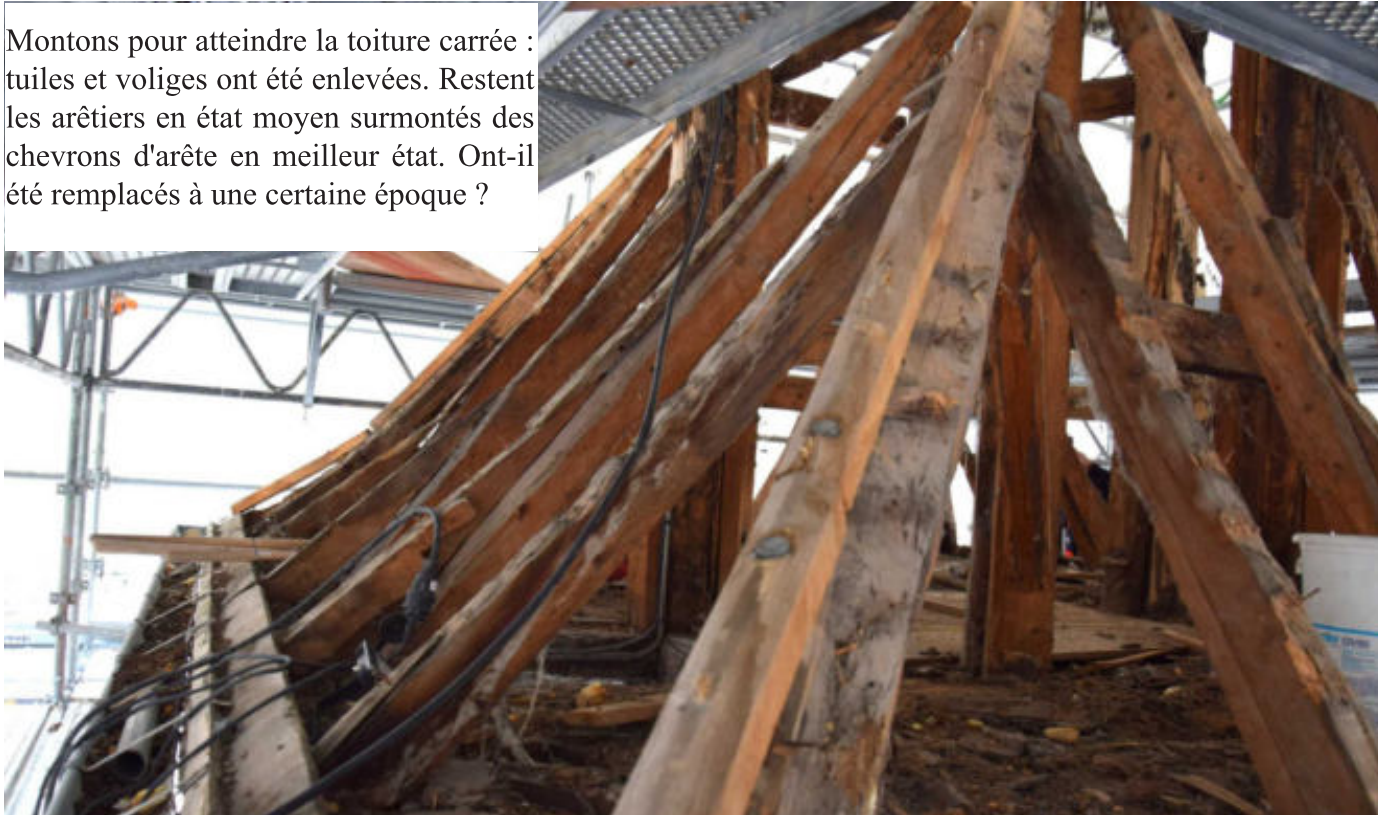
### Visite de la tour :

L'échafaudage qui l'entoure est une bonne occasion de savoir s'il y a quelque chose qui cloche là-haut. Il faut d'abord monter escalier après escalier pour rejoindre le niveau de l'horloge. Vu de près, l'horloge, ou plutôt les trous où sont logés les cadrans aujourd'hui déposés, paraissent bien plus imposants que vus d'en bas.

Sur la façade, il reste les traces d'une horloge sans doute plus petite située plus bas. À quelle époque a eu lieu ce changement ?



Montons pour atteindre la toiture carrée : tuiles et voliges ont été enlevées. Restent les arêtiers en état moyen surmontés des chevrons d'arête en meilleur état. Ont-ils été remplacés à une certaine époque ?



L'ensemble des éléments de la charpente vient s'appuyer en haut sur 6 poteaux verticaux qui soutiennent l'appareil de support de la cloche. Cet appareil constitue en terme de charpente un beffroi. Finalement la tour de l'horloge est aussi un beffroi !

À l'étage au-dessus on accède à la cloche et l'on peut voir que la charpente en chêne est partiellement en très mauvais état. Quant à la couverture du clocheton en fer blanc bien brillant à l'origine elle est rouillée. Le voligeage sous-jacent est complètement pourri. Le fer blanc sera remplacé par du cuivre étamé pour allier durabilité et brillance.



La cloche  
Marie Marguerite



Photo Michel Corréard



La charpente du clocheton



Le Beffroi  
État de  
l'assemblage !  
Photo Martine Vincent



La girouette



La lune, le soleil  
et les planètes  
qui pendaient  
au bout de  
**petites  
chaînettes**

Il faudra aussi remettre en état la girouette et l'évocation du système solaire :  
une couronne solaire supporte sur ses pointes des chaînettes auxquelles pendaient des planètes.  
***Nous sommes à la recherche de photos où l'on verrait ces planètes !***  
Et tout en haut le croissant de lune qui tend ses pointes vers le ciel !

***En conclusion***, il est maintenant certain qu'il y avait urgence à entreprendre ces travaux de la tour de l'horloge, pour qu'un jour les Châtillonnais puissent à nouveau lire l'heure et entendre Marie-Marguerite sonner les heures.

À l'intérieur du bâtiment de la mairie, les murs, planchers et plafonds écorchés révèlent des passages obstrués : entre la bibliothèque et l'appartement, entre le hall d'entrée et la boutique...  
Dans la boutique le mur du fond révèle aussi une porte à droite et au centre une niche qui aurait pu abriter une statue ! ***Nous sommes à la recherche d'information à ce sujet !***



## Centre de Vaccination COVID

Hopital de Die 2 Rue Bouvier, 26150 DIE

Téléphone : 04 75 22 32 91

lundi 14h-18h / Mardi à jeudi 9h-13h et 14h-18h / vendredi 9h-13h

En raison d'une forte demande, le centre de vaccination de l'hôpital de Die n'a plus de disponibilités. Cela est dû à une baisse dans la fourniture des vaccins qui devrait progressivement se résoudre. 867 vaccinations vont avoir lieu dans les 28 prochains jours à Die.

*Attendez d'avoir de nouvelles informations.*

Pour mémoire la vaccination est proposée en priorité :

- Aux personnes âgées ou handicapées hébergées en établissement
- Aux professionnels de plus de 50 ans exerçant dans ces établissements et présentant un risque élevé
- Aux professionnels de santé, pompiers, aides à domicile de plus de 50 ans et/ou atteints de comorbidités

***- Aux personnes résidant chez elles***

de plus de 75 ans ou à haut risque devant la maladie à Corona Virus 19.

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X